**La position des partis fédéraux**

**Le 19 octobre 2015, votez!**



**Ce document a été rédigé le 14 septembre, alors que les partis continuaient de communiquer leur plateforme**. Vous trouverez des versions à jour sur makingvotescount.ca ou en visitant les sites Web des partis.

**Faites votre choix, votez et encouragez les autres à voter**.

**Projet *Faire compter les votes dans nos milieux de vie***

**Coalition des centres de ressources et de santé communautaires (CCRSC) et**

**Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF)**

| **Ottawa Vanier** | **Parti conservateur**  **~Stephen Harper**  Le candidat David Piccini  **www.conservateur.ca** | **Parti vert**  **~Elizabeth May**  La candidate Nira Dookeran  **www.greenparty.ca/fr** | **Parti libéral**  **~Justin Trudeau**  Le candidat Mauril  Bélanger  **www.liberal.ca/fr** | **Nouveau parti démocratique (NPD)**  **~Tom Mulcair**  La candidate Emilie Taman  **www.npd.ca** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Logement abordable**  row-houses2 | - Augmenter de 10 000 $ les retraits de fonds libres d’impôt des comptes RÉER (Régime d'accession à la propriété).  - Prendre des actions concrètes, en coordination avec les Provinces, en vue de maîtriser la spéculation étrangère dans le marché immobilier canadien. | - Mettre en œuvre une stratégie nationale sur le logement qui offrirait aux personnes itinérantes un logement permanent, et qui offrirait des services.  - Subventionner les entrepreneurs privés pour qu’ils incluent un pourcentage de logements abordables dans leurs projets d’habitations. | - Consacrer des fonds aux logements abordables et aux résidences pour aînés.    - Relance du leadership fédéral en matière de logement, la construction d’un plus grand nombre de logements, la rénovation de logements existants, le renouvellement des ententes de coopératives existantes et un soutien financier opérationnel aux municipalités. | **-** Aborder en priorité le mandat de régler la crise du logement abordable et de l’itinérance.  - S’engager à ce que le gouvernement fédéral soit un « partenaire stable à long terme dans la construction de logements abordables ». |
| **Services de garde d’enfants de qualité et abordable**  daycare-centre-web | - Remplacer la prestation fiscale pour enfants par une prestation universelle pour la garde d’enfants (PUGE) améliorée.  - Allouer 60 $/mois en PUGE pour les enfants de 6 à 17 ans.  - Permettre le partage du revenu pour les familles composées d'un couple.  - Augmenter la prestation universelle pour la garde d’enfants (PUGE) – qui est imposable – de 100 $/mois à 160 $/mois pour les enfants de 5 ans et moins.  - Augmenter la déduction pour frais de garde d’enfants de 1 000 $. | - Rétablir les accords de 2005 visant à établir un programme universel de garde d'enfants dans l’ensemble du Canada.  - Réformer les politiques fiscale et du travail pour permettre aux familles de passer plus de temps ensemble – intégration des soutiens, des réductions d’impôt, etc.  - Fournir des places de garderie en milieu de travail. Accélérer leur création en offrant aux employeurs un crédit d’impôt direct de 1 500 $ par enfant par année.  - Respecter la décision des parents qui choisissent de rester à la maison avec leurs enfants. | - Privilégier l’investissement dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants  - Financer la création de milliers de places en garderie, en améliorer la qualité et veiller à ce que des places abordables soient accessibles à davantage de familles qui en ont besoin.  - Cela fera partie de l’augmentation des investissements dans l’infrastructure sociale. | - Mettre en œuvre un programme national universel de garderies abordables; abordable = pas plus de 15 $ par jour par enfant.  - Appuyer ou maintenir la création d’un million de places en garderie en 8 ans; pendant les 4 premières années, financer 370 000 nouvelles places en garderies abordables grâce à un investissement annuel de 1,9 milliards de dollars.  - Garantir un financement stable de ce programme à long terme et y contribuer (part fédérale de 60 %, part provinciale et territoriale de 40 %); cela sera mis en place sur une période de huit ans. |
| **Transport en commun abordable**  **oc-transpo-accessweb** | - Le *Plan d’action économique 2015* propose de verser750 millions de dollars sur deux ans à compter de 2017-2018, ainsi qu’un milliard de dollars par an par la suite, dans un nouveau *Fonds pour le transport en commun.*  - Ont modifié le Code criminel pour s’assurer que les cours traitent plus sérieusement les agressions commises envers des opérateurs de véhicule de transport en commun (« voies de fait graves »). | - Augmenter le budget actuel en vue de stimuler un réinvestissement massif dans l’infrastruc-ture de transport collectif et dans les infrastructures piétonnière, cycliste et de covoiturage dans toutes les villes canadiennes.  - Financer des initiatives « Des villes vertes » de manière à réduire l’étalement urbain et la pollution, accroître la densification et élargir les services de transports en commun.  - Réinvestir dans nos réseaux ferroviaires nationaux, construire davantage de voitures de trains voyageurs au Canada, en incorporant, dans la mesure du possible, un réseau à grande vitesse et construire de nouveaux corridors d’infrastructure écologique pour le transport et l’énergie dans des régions clés. | - Tripler le financement fédéral dans les transports collectifs au cours des quatre prochaines années pour veiller à ce que le gouvernement fédéral paie sa part de capital, d’intérêts et de tous frais supplémentaires, afin d’assurer la réalisation de nouvelles constructions et l’entretien adéquat des installations existantes.  - Adapter le financement aux priorités et aux exigences des municipalités de façon à maximiser le nombre de projets de transport collectif qui seront menés à bien au Canada. | *Plan pour le transport en commun* : commencer à réduire le retard de financement des infrastructures en transférant un cent additionnel de la taxe sur l’essence, aux municipalités.  - Plan échelonné sur 20 ans qui prévoit des investissements pour le transport en commun allant jusqu’à 1,3 milliards $ annuellement.  - Créer une enveloppe budgétaire spéciale pour le transport collectif, et un engagement permanent. |
| **De bons emplois pour tous**  we-want-good-jobs-eng | - Élargir le programme de crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis,en vue d’appuyer la formation professionnelle.  - Établir la subvention canadienne pour l’emploi, une formation professionnelle qui conduit à des emplois.  - Prêts pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers; ajouter 8 M$ par année pour aider les professionnels formés à l’étranger.  - faire passer le taux d’imposition des petites entreprises de 11 % à 9 % et réduire les cotisations d'assurance-emploi de 20 %.  - Réduire le fardeau administratif pour les entreprises.  - Appuyer les petites et moyennes entreprises à saisir les débouchés offerts par le libre-échange. | - Stimuler l’accès à des programmes d’apprentissage dans les principaux métiers.  - Instaurer un fonds de capital-risque écologique fédéral afin de soutenir le démarrage d’entreprises.  - Exempter les petites entreprises des augmentations d’impôt des sociétés.  - Inciter le secteur privé à investir dans les technos vertes, les énergies vertes (7 fois plus d’emplois que dans des secteurs énergétiques conventionnels)  - Réduire le fardeau des formalités des petites entreprises.  - Mettre des milliers de Canadiens au travail en raison de la mise à niveau nos infrastructures vieillissantes. | - Investir 200 millions de dollars par an pour l’innovation et les technologies vertes dans des domaines comme la foresterie, les pêches, l’exploitation minière, la production énergétique et l’agriculture.  - Assurer l’accès à l’éducation et des débouchés aux Premières Nations, dans le respect des Autochtones et des droits ancestraux et issus de traités.  - Soutenir les entreprises de technologie propre émergentes : recherche, commercialisation, et formation professionnelle.  - Renouveler la Stratégie emploi jeunesse (300 millions de dollars par année) | - Rétablir le *salaire minimum fédéral* et l’augmenter à 15 $ (s'appliquera aux secteurs sous réglementation fédérale comme les services bancaires, les télécommunications et le transport)  - Appuyer les petites entreprises, diminuer le taux d’imposition des petites entreprises de 11 % à 9 %.  *- Crédit d’impôt à l’innovation* pour encourager les investissements dans la machinerie, l’équipement et les biens qui servent à stimuler la recherche et le développement.  - Mettre en place un crédit d’impôt aux entreprises qui embauchent des jeunes âgés de 18 à 25 ans – jusqu’à 1000 $ pour l’embauche et des fonds pour la formation. Crédit doublé dans les régions particulièrement touchées par le chômage. |
| **Aliments sains pour tous**  **good-food-for-all** | Nous n’avons rien trouvé jusqu’à présent; jetez un coup d’œil pour voir ce que vous pouvez trouver.  4_20 | - Œuvrer pour des aliments abordables et des revenus adéquats pour les agriculteurs.  - Appuyer les exploitations agricoles familiales parce qu’elles reconnaissent leur responsabilité en matière de gestion environnemen-tale et produisent des aliments nutritifs de façon efficace. Les politiques canadiennes en matière d’agriculture doivent être conçues pour que ces exploitations demeurent économiquement viables.  - « Penser local » – encourager les ventes locales directes, l’échanger de nourriture pour du travail en fournissant des potagers, enseigner les techniques de culture et de transformation des aliments.  - Encourager les coopératives agricoles.  - Meilleur contrôle sur la spéculation foncière. | - Mettre en œuvre un programme *Bon départ* à l’échelle fédérale afin d’appuyer les programmes existants qui aident les enfants à faible revenu à avoir accès à des aliments sains produits localement. (40 millions de dollars sur quatre ans)  - Maintien du *Programme canadien de nutrition prénatale* et du *Programme d’aide préscolaire aux Autochtones*  - Créer un fonds d’achat local pour appuyer les agriculteurs locaux.  - Soutenir un *Programme de développement des marchés de producteurs* pour accroître le nombre de marchés de produits locaux au Canada. | - Favoriser le développement économique communautaire pour rétablir la production  et la transformation locale des aliments et leur distribution.  - Faire augmenter les  bénéfices des agriculteurs grâce aux ventes directes ou aux entreprises sociales.  - Soutenir les coopératives.  - Renforcer les liens entre les agriculteurs et les chaînes d’épicerie.  - Élaborer une politique alimentaire pancanadienne incluant :  --- chaque enfant et chaque aîné ont un repas sain;  --- réduction du recours aux banques alimentaires;  --- revenus et mécanismes de soutien aux familles sur le  marché du travail pour qu’elles puissent s’acheter des aliments sains. |
| **Réduction de la pauvreté**  **PAG 61** | En 2007, les conservateurs ont mis en œuvre la prestation fiscale pour le revenu de travail : un crédit d'impôt remboursable qui vise à augmenter le revenu gagné par les travailleurs et les familles de travailleurs à faible revenu qui sont admissibles.  man-at-microphone | - Le moyen le plus efficace de soulager la pauvreté à l’échelle nationale est de faire de l’itinérance chose du passé. – voir la section sur le logement abordable  - Commencer par un plus grand engagement afin de garantir que chaque famille est en mesure de prendre soin de ses enfants.  - Renouveler notre engagement à voir le Canada comme une société juste, fondée sur un réseau de sécurité sociale progressif, juste et compassionnel.  - Établir un revenu de subsistance garanti, pour garantir qu'aucun Canadien ou Canadienne n'aura un revenu en dessous de ce qui est nécessaire pour sa dignité. | - Augmenter les impôts pour les 1 % des plus riches pour pouvoir baisser les impôts pour la classe moyenne.  - Créer une nouvelle *Allocation canadienne aux enfants* qui combinerait les impôts et les transferts aux familles, et augmenterait substantiellement l’allocation de base annuelle accordée aux familles à faible revenu.  - Augmenter l’investissement fédéral en infrastructures de 10 milliards de dollars par an, le faisant passer à 125 milliards de dollars, et accorder la priorité aux logements abordables et résidences pour personnes âgées, à l’éducation de la petite enfance et aux garderies, et aux infrastructures de loisirs et culturelles. | - Instituer une loi pour l’élimination de la pauvreté – un plan fédéral pour réduire, puis éliminer la pauvreté en adoptant des politiques bien réfléchies : logements abordables, services de garderie abordables et accessibles et réforme du régime d’assurance-emploi  - Augmenter le *Supplément du revenu garanti* de 400 millions de dollars.  - Annuler le plan visant à hausser l’âge de la retraite de 65 à 67 ans  - Renforcer la prestation fiscale pour le revenu de travail et bonifier le supplément de la prestation nationale pour enfants |